

**COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE FRANCHE COMTE AU SUJET  
DES NOUVELLES PROPOSITIONS DE LOI :**

Vous savez sans doute qu'un rapport concernant les animaux de compagnie et le « bien être animal » a été rédigé par Monsieur L.DOMBREVAL député et vétérinaire...Ce rapport, qui n'a pas été rendu public, a cependant été évoqué dans la revue « La semaine vétérinaire »...

Ensuite deux propositions de loi ont été publiées dont une concernant essentiellement les animaux sauvages...Mais l'autre est bien plus préoccupante pour la cynophilie officielle gérée par notre Fédération, la Société Centrale Canine...

Entre autre : La suppression du tatouage, l'identification des éleveurs non plus auprès de la SCC mais auprès d'ICAD (gestionnaire du fichier des carnivores domestiques), l'obligation pour les éleveurs de garder les chiots chez eux deux semaines de plus avant la cession, la lutte contre les « hyper-types » au niveau des vétérinaires libéraux dans leurs cabinets avec stérilisation obligatoire des chiens présentant ces défauts, une évaluation comportementale OBLIGATOIRE pour tous les chiens avant l'âge d'un an (qui remplacerait en partie la catégorisation actuelle, mais qui permettrait sans doute en cas de problème, à l'acquéreur de se retourner contre le naisseur), **et surtout la suppression des disciplines incluant du « mordant de sélection » contrôlé et géré par la SCC depuis des dizaines d'années** qui serait réservé à la « sécurité privée » et sans doute aux administrations...

Nous sommes donc conscients des grands risques que nous allons encourir et que notre Fédération va peut être se voir dépossédée de certains domaines qui étaient de son ressort...

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir diffuser cette information à tous vos adhérents et de leur demander de remplir et de signer la « MOTION DE SOUTIEN A LA CYNOPHILIE FRANCAISE » jointe à ce message...Je vous fais également parvenir les coordonnées des députés et sénateurs de Franche Comté auxquels vous pourrez adresser ces motions...

La Canine Territoriale de Franche Comté sait qu'elle pourra compter sur votre soutien car il y va de l'avenir de la CYNOPHILIE FRANCAISE et elle vous remercie par avance pour votre action...

Bien à vous.

Daniel SCHWARTZ

Président de l'ACTFC

Mesdames et messieurs les élu(e)s de Franche Comté,

Les signataires vous demandent de soutenir notre CYNOPHILIE et de ne pas apporter votre soutien à certains points du projet de loi présenté par Monsieur DOMBREVAL (enregistrée à l'Assemblée Nationale le 28 juillet 2020) : *Suppression du tatouage, identification des éleveurs non plus auprès de la SCC mais auprès d'ICAD, gestionnaire du fichier des carnivores domestiques, obligation pour les éleveurs de garder les chiots chez eux deux semaines de plus avant la cession, lutte contre les « hyper-types » au niveau des vétérinaires libéraux avec stérilisation obligatoire des chiens présentant ces défauts, évaluation comportementale obligatoire pour tous les chiens avant l'âge d'un an qui remplacerait en partie la catégorisation actuelle, mais qui permettrait sans doute en cas de problème, à l'acquéreur de se retourner contre le naisseur, et surtout suppression des disciplines officielles incluant le « mordant de sélection » organisé et contrôlé par la SCC depuis des dizaines d'années et qui serait réservé à la « sécurité privée » et aux administrations...* Il y va de l'avenir de la CYNOPHILIE FRANÇAISE gérée depuis 150 ans par la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, créatrice et gestionnaire du Livre des Origines Français (L.O.F.) sous couvert du Ministère de l'Agriculture...Elle fédère 100 Associations de Race, 40 Associations Canines Territoriales dont sont membres 1400 Clubs d'Education Canine et d'Utilisation pour la Métropole et les DROM...Sans compter les dizaines de milliers d'éleveurs inscrivant leur production au L.O.F.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Club de :

Fait à

Le